



COMMUNIQUE DE PRESSE du 31 MARS 2016

de Danielle BOUSQUET, Présidente du HCE

Mode dite « islamique » : de réels enjeux pour les droits des femmes

La mode dite « islamique » ou encore « pudique » fait débat ces derniers jours. Elle consiste en la mise en vente et la promotion par de grandes marques et chaînes de vêtements de tenues telles que des voiles ou maillots de bain visant à masquer le plus possible le corps des femmes.

Il est important de rappeler qu'il n'y a pas une islamiste derrière toute femme voilée. L'histoire du voile n'est pas exclusive à l'islam mais commune à de nombreuses autres religions. Néanmoins, il convient aussi d'observer une concentration de la propagande islamiste autour des préceptes vestimentaires – contestés y compris en interne aux religions - et notamment autour du port du voile par les femmes. Ce sujet n'est pas une simple question de mode ou de consommation, c'est aussi une question politique.

Dans le contexte mondial de montée violente des extrémismes politico-religieux, comment ne pas vouloir voir que cette mode religieuse est un instrument de plus au service d'un projet de société non seulement sexiste - toutes les sociétés dans le monde demeurent sexistes - mais d'enfermement et de contrôle du corps des femmes ? La mode dite « islamique » n'est-elle pas un instrument de banalisation de normes religieuses dans la sphère publique, au service d'un projet de société islamiste qui nie aux femmes leurs droits humains et leur qualité d'égalité ?

Dans ce contexte et considérant les enjeux posés aux droits des femmes et plus largement aux droits humains, je reconnais le courage dont fait preuve dans ce débat la ministre chargée des droits des femmes, Laurence ROSSIGNOL. Interrogée sur la mode dite « islamique », elle n'a pas fui le débat et a eu raison de dénoncer l'irresponsabilité des grandes marques qui, au nom du profit, n'hésitent pas à reprendre à leur compte une stratégie fondamentaliste politico-religieuse.

Oser aborder ces sujets complexes ne mérite en aucune façon un procès d'intention, mais exige au contraire dialogue, réflexion, action. Il en va de notre responsabilité commune.

Contact : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr / 01 42 75 86 91